COMMUNE DE COUDES

Coudes.info

Lettre d'informations municipales n°4-janvier 2022

Les vœux du Maire

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2021 s'est achevée, rythmée elle aussi par les différentes vagues du virus qui nous avait laissé un répit depuis septembre. Nous avons pu reprendre une vie quasi normale et de nombreux événements ont pu avoir lieu grâce aux associations qui les organisent et font vivre notre commune. La cinquième vague vient perturber cet élan et nous force à annuler les vœux en présentiel et à repousser le repas des aînés.

Malgré cette situation, difficile à gérer au quotidien, le conseil municipal continue à faire avancer ses projets. Les travaux de la garderie-bibliothèque se poursuivent malgré les difficultés d'approvisionnement en matériaux et sera livrée à date. La rénovation de la mairie permet un accueil plus chaleureux. De nombreux travaux de rénovation sont entrepris. Cloche de l'église, pile du vieux pont, différentes toitures, logements communaux ont nécessité des travaux de réfection. Aussi, je voulais remercier l'équipe technique et les élus qui y participent. La sécurisation de la circulation a été, cette année, marquée par les zones bleues et le passage à 30 km/h. La création d'un poste de policier rural commun à cinq communes, initié par Coudes, permettra de faire face aux incivilités du quotidien.

En 2022, de nombreux projets s'achèveront comme la bibliothèque-garderie, ou seront réalisés comme l'entrée de la route de Champeix. En 2022, nous souhaitons passer l'école et la maison des associations en éclairage LED pour un meilleur confort et des économies d'énergie, nous souhaitons rénover le terrain de tennis. Ces projets et d'autres ne verront le jour qu'avec l'obtention de subventions.

Mais une commune, ce ne sont pas seulement des travaux et des investissements, c'est aussi un vivre ensemble, une cordialité, un respect, une convivialité. La période actuelle pousse à un repli sur soi plutôt qu'à une ouverture à l'autre. Je préfère faire vivre la fraternité, la solidarité, que nous mettions en avant nos points communs plutôt que nos différences, ici, et dans les élections à venir.

Pour cette nouvelle année 2022 je voulais remercier tous les employés communaux de l'école, et du technique et du secrétariat pour leur investissement, remercier les enseignants, remercier les membres du conseil municipal pour leur engagement et leur participation, mes adjoints pour leur implication au quotidien sur le terrain, ainsi que tous les bénévoles des associations.

Avec le Conseil municipal, je vous souhaite, une lumineuse, une joyeuse, une fructueuse, une heureuse année 2022.

Une police rurale à Coudes

Les communes de Coudes, Plauzat, Neschers, Authezat et Montpeyroux travaillent de concert depuis plusieurs mois à l'installation d'un policier rural sur l'ensemble de leur territoire afin d'apporter une réponse aux évolution de ces communes et au non respect des règles communes, tout en partageant les coûts induits par ce service de proximité. A l'initiative de la mairie de Coudes, ce projet a ,de suite, reçu un accueil positif des maires des communes avoisinantes. Le secrétariat de la mairie s'est mis au travail pour qu'il aboutisse. Il aura fallu près de 9 mois pour mettre en place ce dispositif essentiel au bien vivre de nos cinq communes.

Assermenté par le tribunal, Monsieur Rodolphe SERRAND a pris officiellement ses fonctions le 3 janvier en tant que policier rural. Il aura pour tâche la police routière et de stationnement, le respect des règles d'urbanisme, la police de l'environnement et toutes les incivilités du quotidien. Dans notre commune, il participera à la réflexion sur le stationnement, la circulation et les évolutions nécessaires pour le bien-être de tous. Tous les maires se félicitent de cette mutualisation au service du bien commun du territoire.

Les travaux réalisés

Aménagement paysager de la placette à l'angle de l'avenue Jean Jaurès

La placette à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de l'avenue de la Libération a reçu un aménagement paysager permettant une meilleure intégration esthétique dans le paysage de la commune. Cet aménagement permet de conserver un espace végétalisé de qualité tout en réduisant son entretien et sa consommation d'eau. Située au cœur de notre commune, cette placette méritait un lifting important pour le plus grand plaisir de tous.

Une chaudière haute qualité environnementale à la maison des associations

La chaudière de la maison des associations arrivait en fin de vie. Afin de répondre aux nouvelles contraintes environnementales, la municipalité a investi dans une chaudière à haute qualité environnementale permettant une régulation à distance et des consommations moindres. Cet investissement de 11 290 euros a reçu 6 774 euros de subvention de la DETR et du Plan de relance écologique laissant 4 516 euros de reste à charge. Les économies d'énergie sont une priorité pour la commune pour préserver l'environnement et faire baisser les dépenses d'énergie.

Un patrimoine vieillissant qu'il faut entretenir et rénover

De nombreuses opérations ont eu lieu , sont en cours ou vont avoir lieu pour entretenir notre patrimoine ou le rénover

La cloche résonne de nouveau à l'église Saint-André

Pendant six mois la cloche de l'église Saint-André a été mise en sécurité. Usée par le temps, la cloche s'était désaxée, le système d'attaches et les ferrures qui la soutenaient menaçaient de céder, le battant était fortement abimé avec des conséquences sur la cloche. Afin de maintenir la sécurité dans l'église, tout balancement de la cloche a été interdit pendant de longs mois. Un investissement de près de 6 500 euros a été fait pour remettre le clocher en état. 50 % de cette somme a été subventionnée par le fond de concours de l'Agglomération Pays d'Issoire.

Rénovation du vieux pont médéval sur la Couze

Une campagne de rénovation du vieux pont médiéval de Coudes a été entamée. Ce vieux pont sur la Couze Chambon qui date du XIVe siècle possède une arche unique en voûte à berceau brisé. Le temps passant, les pierres des margelles se sont desserties et leurs joints se sont abîmés.

Dans un premier temps, l'équipe patrimoine de l'agglomération pays d'Issoire a rejointé toutes les pierres des margelles. Une deuxième campagne aura lieu dès que le niveau de la couze Chambon aura baissé pour remettre en place des pierres de la pile du pont qui se sont désolidarisées de l'ouvrage nécessitant une intervention urgente. Cet ouvrage d'art central du patrimoine communal sera ainsi remis en état pour de longues années.

Rénovation des logements communaux

Comme il s'y était engagé, le conseil municipal poursuit la réfection des logements communaux. Ce sont deux logements qui sont aujourd'hui concernés. L'un d'entre eux, fortement détérioré est totalement rénové du sol au plafond. Ces biens seront remis en location dès que possible.

Des boîtes à livres

Des cabanes à livres ont été créées dans les arrêts de bus. Chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement et partager ainsi la culture et les loisirs.

Ouverture d'un chemin

Les employés communaux et des membres du Conseil municipal ont élargi le sentier préexistant partant du chemin du Béal jusqu'au stade permettant la promenade à pieds uniquement.

Marquage au sol

Comme nous l'avions annoncé, un marquage au sol a été réalisé. Des passages piétons ont été déplacés pour faciliter la descente et la montée des trottoirs par des abaissements quand c'était possible. La bande médiane d'entrée vers l'autoroute direction Issoire a été réalisée en granité pour durer plus longtemps. Il en a été de même du passage piéton vers les commerces.

Travaux des semaines à venir :

- **De nombreuses toitures de bâtiments communaux, vélux de l'école, cantine et maison des associations connaissent des fuites. Une campagne de travaux a débuté pour éliminer ces problèmes.**
- **Le conseil départemental doit entreprendre les travaux d'entrée de bourg route de Champeix au premier trimestre 2022. Une communication sera faite aux riverains.**
- **Les travaux de l'espace garderie bibliothèque ont connu des retards dus au manque de matières premières. La date de livraison en mai ne devrait pas en être affectée.**

Enfance–jeunesse

Du nouveau dans les aires de jeux

L'aire de jeux vieille route d'Issoire a reçu deux nouveaux équipements adaptés aux plus petits. De même, c'est une balançoire qui a été installée dans l'aire de la Couze pour compléter les équipements de l'enfance-jeunesse.

Une école décorée

Cette année encore, les lutins de Mont-Coud'Pouce se sont introduits dans l'école pour la décorer et y apporter la magie de Noël. La boite aux lettres du Père-Noël a reçu de nombreux courriers. Merci aux bénévoles et aux parents volontaires.

Dispositif Free Pass

Pour la deuxième année, la commune est entrée dans le dispositif free pass porté par la ville d'Issoire et destiné aux 11-20 ans.
Il donne droit à des réductions et à de nombreux avantages chez certains commerçants d'Issoire et dans divers services municipaux et intercommunaux. Cette carte s'accompagne de 3 chèques cadeaux de l'Office de Commerce d'Issoire pour un montant de 35 €. Renseignements en mairie.

Repas de Noël à l'école

Le traditionnel repas de Noël a eu lieu le vendredi 17 décembre à la cantine de l'école pour la plus grande joie des enfants. Tous les élèves de l'école ont eu la surprise d'un sachet de friandises offert par la commune.

Vie citoyenne

Ramassage citoyen des déchets

La première expérience de nettoyage citoyen de notre commune a été un succès. Enfants, familles, citoyens, élus, bénévoles se sont prêtés au jeu et ont ramassé près de 150 kg de déchets divers et variés. Cette journée sera renouvelée.

Réunion de quartier

Une première réunion de quartier a eu lieu au lotissement des Vergers pour aborder les problèmes de circulation au sein du lotissement. Dans une ambiance cordiale, citoyens et élus ont pu évoquer les problèmes et trouver des solutions. Les citoyens présents ont proposé la mise en place de ralentisseurs en les situant par une visite sur place. Certaines propositions ont déjà été mise en place. Les autres sont à l'étude pour les mois qui viennent.

Depuis septembre, des animations nombreuses

La vie associative a repris son cours depuis septembre. Les événements et les animations se sont succédés grâce à l'action des bénévoles. Le comité d'animation nous a offert une soirée théâtre, un alambic avec près de 200 personnes, une randonnée avec API et près de 400 participants. Le concours de Belote de l'APE a réuni de nombreux joueurs. Coud'flash a organisé une exposition de grande qualité mettant en scène le patrimoine communal et attirant plus de 300 visiteurs. Le Dynamic's club a mis en place, avec succès, son premier marché de Noël. Le premier ramassage citoyen a permis de recueillir 150 kg de déchets. Don du sang, cérémonie du 11 novembre, passation de commandement de la gendarmerie d'Issoire ont rythmé la vie de la commune. Au delà des événements, nous remercions tous les bénévoles des associations qui animent plusieurs fois par semaine, chaque week-end leur club que ce soit l'USVCC, le Dynamics club, le club informatique, la chasse la pêche.

Entreprises

- **23 février et 1er juin : Don du sang**
- **5 mars : Repas dansant du comité**
- **13 mars : Loto APE**
- **10 et 24 avril : Elections présidentielles**

- **7 mai : Apéro concert du comité**
- **5 juin : Brocante**
- **12 et 19 juin : Elections législatives**

Etat civil

Naissance	Décès
11 septembre : Maël SERRA	05 juillet : Salvatrice DI FAZIO
02 novembre : Estéban PENIN	15 septembre : Marie, Jeanne GRANGIER
06 novembre : Lilian CHEVALEYRE	15 octobre : Françoise PLANEIX
22 novembre : Manéo MARTINEZ GARCIA	19 octobre : Nicolas MAZET
26 décembre : Rose, Louise GUARDIA	28 novembre : Jacky COURTIAL

COMMUNE DE COUDES

Information mairie
Mairie de Coudes
18 avenue Jean Jaurès
04.73.96.61.08
secretariatcoudes@orange.fr

Horaires
Lundi - Jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Mardi-Mercredi-Vendredi : 8h-12h / 14h17h
Permanence du Maire régulière et sur rendez-vous.

Site :
https://www.coudes.fr/
Facebook
Coudes Info